

**M2FR435C / M4FR435C**  
**Sexualités, genres, savoirs en littérature et dans les arts**  
**Année 2021-2022 – J.-C. Abramovici, S. Albert, F. Alix**  
**Genre et utopie**

**1er février**

Séance d'introduction à trois voix

**8 février**

Joëlle Soler (Sorbonne Université), « Les premières pèlerines en Terre sainte : genre, utopie, hétérotopie »

**[15 février – Pas de séance]**

**22 février**

Anne Paupert (Université Paris-Diderot), « Le Royaume de Féminie, des Amazones à Christine de Pizan : une utopie ? »

Sophie Albert, « Aux désordres du genre. Utopies et dystopies gynécocratiques dans le récit en prose sur Albine et ses sœurs (XV<sup>e</sup> siècle) »

**[Vacances d'hiver du 25 février au 6 mars]**

**[8 mars – Journée Internationale des Droits des Femmes – Pas de séance]**

**15 mars**

Christophe Martin (Sorbonne Université), « L'île de *La Colonie* et la communauté de Clarens : déconstruction ou normalisation ? »

**22 mars**

Aurore Turbiau, Willem Hardouin-Zanardi, Axel Dinh (Sorbonne Université), « Sexualités et utopie au XX<sup>e</sup> siècle : subversions et polémiques de genre »

**29 mars**

Simon Bréan (Sorbonne Université), « Donner de la chair à l'utopie : ambivalences de l'empowerment féminin dans la science-fiction française contemporaine »

Marika Moisseeff (CNRS, Laboratoire d'Anthropologie Sociale), « La séparation entre sexe et reproduction : une utopie occidentale dont la science-fiction explore les limites »

**5 avril**

Florian Alix, « Hétérotopies et utopie chez Léonora Miano : imaginaire du genre entre passé réinventé et anticipation »

Présentation de minimémoires

**12 avril**

Claire Barel-Moisan (CNRS, IHRIM de Lyon), « Le mariage à l'épreuve des utopies et dystopies de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle »

Caroline Fayolle (Université de Montpellier), « L'utopie de l'Association chez les saint-simoniennes »

**19 avril**

Paul-Victor Desarbres (Sorbonne Université), « Androgynie princière et concorde des genres à la Renaissance : une utopie ? »

**[Vacances de printemps du 23 avril au 8 mai]**

**10 mai**

Présentation de minimémoires

## **Informations complémentaires**

Ce programme vous est donné à titre indicatif. Il est susceptible de modifications. En particulier, il ne comprend pas les mini-exposés que nous vous invitons à présenter tout le long du semestre. Ces mini-exposés peuvent relever d'une « veille » sur l'actualité des expositions, parutions, spectacles, performances, conférences... concernant les questions de genres. Ils peuvent également porter sur les travaux des spécialistes invité.es lors des séances : nous vous encourageons à lire préalablement quelques articles ou extraits d'ouvrages et, si vous le souhaitez, à en faire un bref compte rendu oral.

Pour les séances ou demi-séances consacrées à la présentation de vos projets de mini-mémoires, nous établirons à l'avance avec vous un « ordre de passage ».

Pour trouver les articles et extraits d'ouvrages que vous devez lire, ainsi que la mise à jour du programme des séances (mini-exposés inclus), vous devez impérativement vous inscrire sur la page Moodle du séminaire.

**Le code est  
M2FR435C / M4FR435C**

Si vous suivez le séminaire en auditeur·ice libre ou si vous êtes extérieur·e à Sorbonne Université, veuillez nous contacter.

## **Evaluation**

L'évaluation du séminaire se fait par un mini-mémoire de 6 à 8 pages sur un sujet en lien avec le thème du séminaire. Nous vous donnerons en temps voulu des indications plus précises sur la forme qu'il doit revêtir.

Nous valoriserons l'assiduité et la participation au séminaire, sans pour autant leur attribuer une note chiffrée dans l'évaluation.

## **Contacts des responsables du séminaire**

Jean-Christophe Abramovici : [jean-christophe.abramovici@paris-sorbonne.fr](mailto:jean-christophe.abramovici@paris-sorbonne.fr)

Sophie Albert : [sophiepauline.albert@gmail.com](mailto:sophiepauline.albert@gmail.com)

Florian Alix : [florian.alix.13@gmail.com](mailto:florian.alix.13@gmail.com)

Si possible, envoyez vos messages aux trois responsables : cela évitera les doublons et éventuelles failles de communication.

## **Save the date :**

Vendredi 8 avril 2022 – Journée transdisciplinaire des masters sur le genre, 10<sup>e</sup> édition, organisée par Florian Alix, KENZA Benabdelouhab et Virginie Julliard.

## Genre et utopie Argumentaire

Jean-Christophe Abramovici, Sophie Albert et Florian Alix  
Mardi 16h-19h, Sorbonne, Salle E658  
Année 2021-2022, second semestre

L'utopie, en ce qu'elle propose un modèle de gouvernement imaginaire à vocation totalisante, englobe les questions de genre et de sexualités : elle règle les rapports entre hommes et femmes, les rôles, attributs et valeurs conférés à l'un et l'autre sexe, l'articulation du genre avec d'autres critères de classification, comme l'âge, la race ou l'espèce. Espace politique régi par des lois propres, elle est propice à des reconfigurations du masculin et du féminin, qui peuvent aller d'une essentialisation des normes genrées à leur déconstruction, d'une codification conventionnelle des sexualités à des propositions renversant ou bousculant l'ordre hétéronormé. Elle peut ainsi élaborer une pensée normative du genre et des sexualités ou, *a contrario*, les mettre en désordre. Si l'on suit Pierre Macherey, l'utopie aurait une valeur « non de transformation, mais de révélation »<sup>1</sup>. Qu'elle renforce une conception des rôles genrés au sein de la société, comme dans *L'An 2440* de Louis-Sébastien Mercier, ou qu'elle les bouleverse comme chez Christiane Rochefort, l'utopie servirait d'abord à penser le genre plutôt qu'à en modifier les règles. Pourtant, à propos de cette notion, où les pratiques et les imaginaires sociaux sont intrinsèquement liés, on peut se demander si la fonction de l'utopie se limite à un rôle métaphorique comme le pense Pierre Macherey. Ne sert-elle pas aussi une projection intellectuelle aux visées pratiques ? C'est sans doute la raison pour laquelle Alessa Johns voit les utopies des écrivaines progressistes des Lumières s'exercer plutôt « dans des nations et des environnements familiers »<sup>2</sup>, en vue d'une amélioration sociale de la vie des dominé·es. Angelika Bammer constate une spécificité comparable pour les utopies qui, dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, voient le jour sous les plumes d'écrivaines : elles lui apparaissent dirigées par une « impulsion utopique »<sup>3</sup>, imaginant moins des modèles achevés et totalisants que des dynamiques alternatives en vue d'une transformation de la société.

L'utopie regarde aussi bien du côté de la pensée que de la fiction. Elle peut concerner toute ou partie d'une œuvre. On peut également la décliner sous différents versants. Au sens strict, il s'agit d'un récit qui fait la part belle à la description d'une société idéale, isolée du reste du monde. Certain·es écrivain·es remplacent cette distance géographique par un écart temporel et imaginer des uchronies, genre cousin de l'utopie. Par ailleurs, les sociétés idéales peuvent selon les interprétations, les lectures et les contextes de réception laisser apparaître des aspects beaucoup plus sombres : si la critique des totalitarismes du XX<sup>e</sup> siècle a été le moment clef de la définition de la dystopie, on peut trouver d'autres modèles contre-utopiques en bien d'autres périodes. Quant aux « hétérotopies », elles sont pensées par Michel Foucault comme des « contre-espaces » : « des lieux qui s'opposent à tous les autres, qui sont destinés en quelque sorte à les effacer, à les neutraliser ou à les purifier »<sup>4</sup>. Bien souvent ces espaces de contrepoint relèvent d'une idéalisation du social. Et ce n'est sans doute pas un hasard si plusieurs des exemples que Foucault traite comme hétérotopiques sont originellement pensés comme non mixtes (le monastère, la prison ou même l'école jusque récemment en Europe).

Le séminaire envisage ces questions dans la longue durée. Tout en faisant état des grandes scissions de l'histoire de l'utopie, il aborde tant ses antécédents antiques et médiévaux que ses déploiements durant les périodes modernes et contemporaines. On peut, en effet, penser l'utopie *avant* l'invention de la notion. La littérature, la théologie, la théorie politique médiévales ont imaginé différents espaces utopiques situés hors-le-monde, et soumis justement à une configuration spécifique des genres et des sexualités. Sur le plan intellectuel et théorique, la représentation chrétienne de la cité de Dieu conduit depuis Saint Augustin à des modélisations de « cités idéales » qui trouvent des transpositions ici-bas. Il en va ainsi des communautés érémitiques et monastiques, qualifiées d'« utopiques » par certains

<sup>1</sup> Pierre Macherey, *De l'utopie !*, Saint-Jean-de-Mercuze, De l'incidence, 2011, p. 35.

<sup>2</sup> Alessa Johns, « L'utopisme sous le prisme féminin au siècle des Lumières », dans Vita Fortunati, Raymond Trousson et Paola Spinozzi (dir.), *Histoire transnationale de l'utopie littéraire et de l'utopisme*, Paris, Honoré Champion, 2008, p. 551.

<sup>3</sup> Angelika Bammer, *Partial Visions. Feminism and utopianism in the 1970s*, Bern, Peter Lang, 2015 [1991], p. 142.

<sup>4</sup> Michel Foucault, *Le Corps utopique*, suivi de *Les Hétérotopies*, Fécamp, Nouvelles Éditions Lignes, 2009, p. 24.

historiens<sup>5</sup> ; s'y développent des cultures « monosexuelles », pour citer encore Michel Foucault, qui comprennent à la fois des interdits sexuels et des relations d'homosocialité particulières. Dans la fiction, de nombreux espaces peuvent être étudiés à l'aune de la notion d'utopie : jardins courtois où domine la Dame, susceptibles de glisser vers la dystopie comme dans *Erec et Enide*, ou jardin du *Roman de la Rose* dans lequel le jeu allégorique brouille les frontières du genre ; royaumes et îles imaginaires, « mâle » et « femelle » chez Marco Polo, régies par des lois d'inversion genrée carnavalesques dans *Aucassin et Nicolette*. Au xv<sup>e</sup> siècle enfin émergent des « cités idéales » d'un ordre nouveau, moins religieux que politique, dont la *Cité des Dames* de Christine de Pizan fournit l'exemple le plus célèbre et le plus éclatant.

Après Thomas More, qui forge le mot, l'utopie prendra des formes diverses. Elle peut devenir un motif plaisant, comique comme dans les *États et empires de la lune* de Cyrano de Bergerac ou satirique comme chez Swift. On peut la trouver au détour d'une page de roman, comme dans les chapitres de *Gargantua* consacrés à l'abbaye de Thélème, ou même sur scène, comme dans *La Colonie* de Marivaux. Au xix<sup>e</sup> siècle, le siècle des révolutions, l'utopie se mêle peut-être plus étroitement à la théorie politique ; et la question du genre est bien entendu traitée dans les bouleversements sociaux projetés dans les écrits de Saint-Simon, Fourier ou Louise Michel. Au xx<sup>e</sup> siècle, l'utopie a peut-être moins l'ambition globalisante du siècle précédent, mais elle trouvera à s'incarner dans des courants de pensée politiques, parmi lesquels le féminisme occupe une grande place. Elle trouve aussi sa place, reconfigurée, dans le genre de la science-fiction, comme chez Ursula Le Guin ou Octavia Butler.

---

<sup>5</sup> Voir dès 1971 Jean Séguy, « Les sociétés imaginées : monachisme et utopie », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 26<sup>e</sup> année, n° 2, 1971, p. 328-354 ; et récemment, les travaux de Dominique Iogna-Prat (par ex. *Cité de Dieu, cité des hommes. L'Église et l'architecture de la société*, Paris, PUF, 2016), et de Patrick Henriot (par ex. « Faire communauté, bâtir la société idéale. Aspects du silence dans la tradition monastique », *Philosophical Readings*, 12, 2020, p. 240-246).